



Association Académique Internationale de Gouvernance



23^{ème} Conférence Internationale de Gouvernance (CIG) de l'Association
Académique Internationale de Gouvernance (AAIG)

à l'IAE Lille School of Management et Lumen lab

3 et 4 juin 2024

sur le thème

**« Gouvernance d'entreprise et enjeux géopolitiques et
environnementaux »**

Tous les travaux relatifs à la gouvernance des organisations seront considérés, quels que soient les cadres d'analyse (économie, management, sociologie, etc.), les approches (travail analytique, étude empirique, étude de cas, revue de littérature), les thématiques (Conseil d'Administration, rémunération des dirigeants, marché des prises de contrôle, rôle des diverses parties prenantes, etc.), et les cibles (dirigeants, investisseurs, autres parties prenantes, régulateurs, communauté académique, juristes, ...).

Au-delà des problématiques classiques du colloque, une attention toute particulière sera adressée aux travaux portant sur les enjeux géopolitiques et environnementaux et leurs conséquences sur la gouvernance des entreprises nationales et internationales. En effet, la guerre en Ukraine, l'isolement des BRICs des pays occidentaux, la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ainsi que les enjeux d'extraterritorialité des droits notamment américains et européens invitent les firmes à repenser leurs stratégies en termes d'intelligence économique et de gouvernance de leurs institutions. Face à ce nouveau monde, la résilience des organisations et de leur gouvernance invite à repenser et à ajuster leurs mécanismes et les modes de coordination interne aussi bien pour les entreprises ouvertes sur l'international que celles agissant sur des territoires nationaux.

Les propositions de communication pourront être soumises en français ou en anglais à l'adresse suivante : cig2024@iaelille.fr au plus tard le **15 février 2024** (deux versions doivent être soumises : une version complète de l'article incluant le nom des auteurs, leur affiliation et un résumé, ainsi qu'une version anonyme).

La procédure de soumission des communications pour l'atelier doctoral est identique à celle précitée, cependant la mention « communication en vue de l'atelier doctoral » doit être indiquée sur la première page de l'article et dans le sujet de mail. Le projet de thèse (10 pages maximum) comprendra les éléments suivants : motivation et problématique de la recherche,

littérature et positionnement, méthodologie envisagée, proposition de terrain ou d'échantillon, calendrier prévisionnel.

Le comité scientifique communiquera la décision finale aux auteurs à partir du 16 mars 2024. Des informations complémentaires seront disponibles prochainement sur le site internet de l'association : www.aaig.fr.

Comité d'organisation IAE Lille

Pascal Alphonse ; Karima Bouaiss ; Pascal Grandin ; Eric Séverin ; Jean-Christophe Statnik ; David Verstraete ; Ludovic Vigneron ; Giang Vu